

Seizième session  
Nairobi, 28 avril - 7 mai 1997  
Point 11 de l'ordre du jour provisoire\*

PROJET DE BUDGET DE LA FONDATION DES NATIONS UNIES POUR L'HABITAT ET  
LES ETABLISSEMENTS HUMAINS POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Rapport du Directeur exécutif

Résumé

Le présent document contient le budget-programme de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements pour l'exercice biennal 1998-1999, comme le prévoient les règles de gestion financière de la Fondation. Ce budget contient une estimation du montant des contributions volontaires attendu pour le Fonds général et les fonds à des fins spéciales, et du montant des crédits nécessaires en plus des crédits au titre du budget ordinaire de l'ONU, pour mener à bien le programme du Centre et fournir le soutien nécessaire au programme. Les règles de gestion financière prévoient aussi que la partie du budget-programme relative aux dépenses d'appui au programme doit être soumise au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) pour examen et observations. Le rapport du CCQAB relatif au budget de la Fondation figure dans le document HS/C/16/12/Add.1.

Le Directeur exécutif recommande à la Commission d'approuver le budget-programme de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 1998-1999, tel qu'il est proposé ci-après.

---

\* HS/C/16/1.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1-8	3
I. MONTANTS ESTIMATIFS REVISES DES RECETTES ET DES DEPENSES DE LA FONDATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997	9-13	4
II. PREVISIONS CONCERNANT LES RESSOURCES DE LA FONDATION ET LEUR UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999	14-45	7
III. CONCLUSIONS	46-48	21
IV. RECOMMANDATIONS	49	21

## TABLEAUX

1. Montant estimatif des recettes et des dépenses de la Fondation pour l'exercice biennal 1996-1997 au 31 décembre 1996 (en dollars des Etats-Unis)	6
2. Prévisions concernant les ressources et leur utilisation au cours de l'exercice biennal 1998-1999 (en dollars des Etats-Unis)	8
3. Analyse du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 (en milliers de dollars des Etats-Unis)	16
4. Tableau des effectifs de la Fondation en 1996-1997 et 1998-1999	18
5. Analyse des dépenses du programme - Projet de budget pour l'exercice biennal 1998-1999 (en milliers de dollars des Etats-Unis)	19
6. Analyse des dépenses d'appui au programme - Projet de budget pour l'exercice biennal 1998-1999 (en milliers de dollars des Etats-Unis)	20

/...

## INTRODUCTION

1. Conformément à la règle de gestion financière 303.1 de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, le Directeur exécutif du CNUEH (Habitat) présente ci-après le projet de budget-programme de la Fondation pour l'exercice biennal 1998-1999, pour les recettes et les dépenses. Ce projet de budget couvre toutes les dépenses prévues au titre des programmes et de l'appui aux programmes de la Fondation. Conformément à la règle de gestion financière 303.5, la partie du projet de budget-programme relative aux dépenses d'appui au programme est soumise au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) pour examen et observations. Le projet de budget-programme et les observations du CCQAB doivent ensuite être soumis à la Commission des établissements humains pour examen et adoption. Les observations du CCQAB figurent dans le document HS/C/16/12/Add.1.

2. Conformément à la règle de gestion financière 303.1, les dépenses proposées ont été classées en deux catégories : les dépenses au titre des programmes et les dépenses d'appui au programme. Pour faciliter la comparaison avec le budget ordinaire de l'ONU, les dépenses au titre des programmes prévues dans le budget de la Fondation correspondent au programme d'activités relatif aux établissements humains du budget ordinaire. Les dépenses d'appui au programme prévues dans le budget de la Fondation correspondent aux programmes suivants du budget ordinaire : organes directeurs, direction exécutive et gestion, administration et services communs. La répartition des ressources entre la Fondation et le budget ordinaire est indiquée, par sous-programme, dans le programme de travail du CNUEH (Habitat) pour l'exercice biennal 1998-1999 (HS/C/16/11).

3. Le projet de budget de la Fondation pour 1998-1999 est présenté de la même façon que pour les exercices biennaux précédents et harmonisé avec les procédures d'estimation du budget ordinaire, à savoir :

a) Maintien de la base de ressource de 1996-1997. Le montant estimatif des ressources a été calculé en fonction des prix et des taux de change prévus pour 1997;

b) Présentation de l'accroissement des ressources. Cet accroissement indique toutes les augmentations de ressources demandées pour 1998-1999 calculées aux prix de 1997;

c) Inclusion d'un taux d'inflation. Ce taux est le même que celui qui a été retenu pour le budget ordinaire (soit 10 % pour tous les postes budgétaires ne concernant pas le personnel).

4. Les prévisions de dépenses définitives pour 1998-1999 comprennent donc les dépenses approuvées pour 1996-1997, auxquelles ont été ajoutés les montants nécessaires pour maintenir ce niveau de ressources en 1998-1999 aux prix de 1997, ainsi que l'accroissement des ressources et l'augmentation prévue pour tenir compte de l'inflation.

/...

5. Depuis 1980-1981, comme suite à la résolution 3/8 de la Commission en date du 15 mai 1980, les activités de la Fondation sont fonctionnellement incluses dans le programme CNUEH, dont elles font partie intégrante. C'est pourquoi la Fondation fournit l'appui extrabudgétaire essentiel à l'exécution du programme. Les activités de la Fondation visent surtout à réaliser les objectifs du Programme pour l'Habitat, adopté par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000, et les éléments relatifs aux établissements humains du programme Action 21 adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED).

6. Les contributions volontaires à la Fondation ont augmenté régulièrement, passant de 2,2 millions de dollars en 1980-1981 à 24 millions de dollars environ en 1996-1997. Les contributions volontaires sont de plus en plus allouées, de préférence, à des projets particuliers. Ces contributions sont passées de 3,6 millions en 1990-1991 à 11,7 millions de dollars en 1994-1995. Parallèlement, les contributions au Fonds général ont diminué, passant de 8,6 millions de dollars en 1990-1991 à 7,3 millions de dollars en 1994-1995. La diminution du montant des contributions au Fonds général a créé un déséquilibre entre les recettes et les dépenses au cours des exercices biennaux 1992-1993 et 1994-1995 et a nécessité le recours aux économies accumulées durant les exercices antérieurs. Au cours de l'exercice biennal 1994-1995, une avance de 900 000 dollars a été faite pour les préparatifs d'Habitat II. Les gouvernements donateurs sont invités à mobiliser des fonds pour restituer cette avance à la Fondation.

7. Durant l'exercice biennal 1994-1995, le Centre a reçu 407 100 dollars du budget ordinaire de l'ONU au titre des frais généraux de fonctionnement. Cependant, comme suite à la création de l'Office des Nations Unies à Nairobi, cette rubrique a été supprimée du budget ordinaire pour 1996-1997. L'ONUN n'a pas été en mesure d'assumer ces dépenses et, en conséquence, celles-ci ont été en partie prises en charge par la Fondation et imputées sur les frais généraux pour l'appui aux programmes.

8. Il est essentiel que le montant des contributions au Fonds général augmente durant le prochain exercice biennal pour poursuivre le programme actuel, en particulier l'exécution des éléments du programme de travail qui ne sont pas soutenus par des contributions à des fins spéciales. L'augmentation du montant des contributions versées par les gouvernements donateurs pour l'exécution de certains éléments précis du programme de travail sont certes bienvenues; toutefois, l'absence d'une augmentation correspondante du montant des contributions au Fonds général déséquilibre l'exécution du programme de travail approuvé pour le Centre.

#### I. MONTANTS ESTIMATIFS REVISES DES RECETTES ET DES DEPENSES DE LA FONDATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

9. Les montants estimatifs révisés des recettes et des dépenses de la Fondation sont présentés au tableau 1. Le montant total des recettes de la Fondation pour l'exercice en cours (1996-1997) s'élève à 28 203 125 dollars, dont un montant en monnaie non convertible équivalent à 335 400 dollars. Le montant estimatif des dépenses s'établit à 25 928 400 dollars, compte non tenu de la réserve statutaire proposée, de 600 000 dollars. L'excédent des

/...

recettes sur les dépenses à la fin de l'exercice s'établirait, selon les projections, à 1 674 735 dollars. Cet excédent comprend des contributions annoncées mais non versées de 142 000 dollars ainsi qu'un montant en monnaie non convertible équivalent à 93 000 dollars.

10. Le montant des contributions volontaires est maintenu à 24 millions de dollars, comme dans les estimations initiales. Toutefois, la répartition de ce montant entre le Fonds général et les contributions à des fins spéciales sera révisée. Compte tenu de la préférence des donateurs pour ces dernières, on estime que ces contributions passeront de 12 à 16 millions de dollars. Inversement, le montant des contributions au Fonds général n'a pas augmenté comme il était prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 1996-1997. En conséquence, ce montant a été ajusté à la baisse dans les estimations révisées, étant ramené de 12 millions à 8 millions de dollars. Les contributions à des fins spéciales servent à exécuter des activités précises du programme de travail<sup>1</sup>, tandis que les contributions au Fonds général sont affectées à d'autres activités du Centre, notamment les dépenses du programme et d'appui au programme, et les activités de projet visant à mettre en oeuvre le programme de travail.

---

<sup>1</sup> Durant l'exercice biennal, des contributions à des fins spéciales ont été reçues pour soutenir diverses activités visant à mettre en oeuvre le programme de travail. Dans le domaine du logement et des services, un soutien a été reçu pour la gestion communautaire et l'amélioration des établissements humains. Dans le domaine de la gestion des villes, un soutien a été reçu pour l'administration locale et municipale, l'atténuation de la pauvreté et la promotion du rôle des femmes dans le développement des établissements humains; dans le domaine de l'environnement et de l'infrastructure pour des villes vivables, un soutien a été alloué à la gestion des déchets ainsi qu'à l'atténuation des effets des catastrophes; dans le domaine de l'évaluation, l'information et la surveillance, un soutien a été apporté aux indicateurs du logement et aux indicateurs urbains, ainsi qu'aux meilleures pratiques; enfin, un soutien a été apporté au développement des capacités dans le cadre de tous les programmes.

Tableau 1

Montants estimatifs révisés des recettes et des dépenses de la Fondation pour  
l'exercice biennal 1996-1997 au 31 décembre 1996  
(en dollars E.-U.)

Rubrique	Estimations initiales a)		Estimations révisées	
<b>A. Recettes</b>				
Solde au 1er janvier 1996				
Contributions et annonces de contributions pour 1996-1997 :		2 083 500		3 743 135 b)
Fonds général	12 000 000		8 000 000	
Contributions affectées à des projets	12 000 000	24 000 000	16 000 000	24 000 000
Rendement des investissements		10 000		10 000
Recettes accessoires		50 000		50 000
Economies résultant d'obligations non liquidées d'exercices antérieurs		200 000		400 000
Total		26 343 500		28 203 135
<b>B. Montants estimatifs révisés des dépenses générales et des dépenses au titre des projets</b>				
i) Dépenses générales				4 615 400
Dépenses des programmes		5 923 300		2 113 000
Dépenses d'appui aux programmes		2 350 600		6 728 400
Total partiel		8 273 900		
ii) Dépenses au titre des projets	3 843 100		200 000	
Fonds général	12 000 000		16 000 000 c)	
Contributions affectées à des projets				
Total partiel		15 843 100		12 200 000
Total i) et ii)		24 117 000		25 928 400
<b>C. Fonds de réserve</b>		600 000		600 000
<b>D. Solde non engagé du Fonds général escompté au 31 décembre 1997</b>		1 626 500		1 674 735 d)

a) Telles qu'elles figurent dans le projet de budget de la Fondation pour l'exercice biennal 1996-1997 (HS/C/15/8).

b) Ce solde est composé comme suit :

4 378 926 \$	correspondant au solde du Fonds général de la Fondation au 31 décembre 1995 (état XI des comptes vérifiés)
<u>1 002 663 \$</u>	correspondant à la réserve financière (état XI des comptes vérifiés)
5 381 589 \$	
(1 638 454) \$	correspondant aux contributions annoncées mais non versées au 31 décembre 1995 (voir tableau 1.1 des comptes vérifiés)
3 743 135 \$	correspondant au solde effectif du Fonds, qui comprend une avance de 900 000 dollars pour les préparatifs d'Habitat II.

c) Des dépenses d'appui sont prélevées sur toutes les contributions affectées à des projets particuliers, généralement au taux de 13 %.

d) Y compris un montant en monnaies non convertibles équivalent à 93 000 dollars et des contributions annoncées mais non versées d'un montant de 142 000 dollars.

/...

11. Le solde le plus élevé apparaissant dans les estimations révisées au commencement de l'exercice 1996-1997 (tableau 1) tient au fait que certains projets ont été approuvés à la fin de l'exercice 1994-1995, et que de ce fait les fonds alloués n'ont pu être dépensés, les activités n'ayant pas encore été définies. Les efforts visant à recouvrer les contributions non réglées ont été fructueux, augmentant les recettes de l'exercice biennal. Sur la base des comptes de 1996, on prévoit que les recettes accessoires s'élèveront à 50 000 dollars et le rendement des investissements à 10 000 dollars.

12. S'agissant des dépenses, on prévoit une diminution de 1 545 500 dollars au titre des dépenses du programme et d'appui au programme, par rapport aux estimations initiales. Cette diminution est essentiellement due à la baisse de l'indemnité de poste du personnel affecté à Nairobi.

13. Les ajustements des recettes et des dépenses mentionnés ci-dessus se reflètent dans le solde non engagé au 31 décembre 1997, qui est maintenant de 1 674 735 dollars. Ce solde comprend des contributions annoncées mais non versées équivalent à 142 000 dollars ainsi qu'à un montant en monnaies convertibles équivalent à 93 000 dollars.

## II. PREVISIONS CONCERNANT LES RESSOURCES DE LA FONDATION ET LEUR UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999

14. Les ressources de la Fondation et leur utilisation au cours de l'exercice biennal 1998-1999 sont récapitulées au tableau 2.

15. Comme indiqué sous la rubrique "A. Recettes", les ressources à la fin de l'exercice 1998-1999 devraient s'élever à 32 134 735 dollars, dont 2 274 735 dollars représentant le solde du Fonds au 1er janvier 1998, auquel il faudrait ajouter 9,5 millions de dollars de contributions au Fonds général et 20 millions de dollars de contributions affectées à des projets particuliers, soit un montant total estimatif de contributions et d'annonces de contributions de 29 500 000 dollars, 60 000 dollars au titre des recettes accessoires, et 300 000 dollars d'économies provenant de contributions annoncées mais non versées d'exercices antérieurs. Le programme de travail du Centre, décrit dans le document HS/C/16/11, repose sur le Plan à moyen terme de l'Organisation des Nations Unies pour la période 1998-2001 et vise à aider les Etats membres à appliquer leurs Plans d'action nationaux dans le domaine des établissements humains. Certains donateurs se sont déclarés prêts à financer certaines activités spécifiques visant à mettre en oeuvre le Programme pour l'Habitat; de ce fait, le Directeur exécutif se montre plus optimiste en ce qui concerne les contributions à des fins spéciales escomptées pour l'exercice biennal 1998-1999. On compte que le montant des contributions au Fonds général augmentera, passant de 8 millions en 1996-1997 à 9,5 millions en 1998-1999. Plusieurs donateurs ont reconnu le rôle essentiel joué par le CNUEH (Habitat) dans la mise en oeuvre du Programme pour l'Habitat et se sont déclarés prêts à verser à la Fondation des fonds généraux en plus des contributions à des fins spéciales, pour mettre en oeuvre des activités entrant dans le cadre du Programme pour l'Habitat.

/...

Tableau 2

Prévisions concernant les ressources et leur utilisation au cours de l'exercice biennal 1998-1999  
(en dollars E.-U.)

RUBRIQUE	ESTIMATIONS				
	1994-1995		1996-1997		1998-1999
	Initiales (HS/C/14/9)	Révisées (HS/C/15/8)	Initiales (HS/C/15/8)	Révisées (HS/C/16/12)	Budget proposé (HS/C/16/12)
<b>A. Recettes</b>					
<b>Solde reporté de l'exercice biennal précédent (y compris le Fonds de réserve)</b>	2 861 700	7 652 000	2 083 500	3 743 135	2 274 735(a)
Contributions et annonces de contributions					
Fonds général	9 900 000	7 100 000	12 000 222000	8 000 000	9 500 000
Contributions affectées à des projets particuliers	8 300 000	11 500 000	12 000 000	16 000 000	20 000 000
Rendement des investissements	300 000	166 000	10 000	10 000	10 000
Recettes accessoires	80 000	45 000	50 000	50 000	50 000
Economies provenant d'obligations non liquidées d'exercices antérieurs	300 000	534 000	200 000	400 000	300 000
<b>TOTAL</b>	<b>21 741 700</b>	<b>26 997 000</b>	<b>26 346 500</b>	<b>28 203 125</b>	<b>32 134 735</b>
<b>B. Dépenses/engagements de dépenses</b>					
i) Dépenses générales					
Dépenses du programme	4 476 700	4 561 900	5 923 300	4 615 400	4 538 400
Dépenses d'appui au programme	2 365 600	2 809 100	1 131 300	903 000	2 192 300
Soutien à l'ONUN	-	-	1 219 300	1 210 000	1 281 500
<b>TOTAL PARTIEL i)</b>	<b>6 842 300</b>	<b>7 371 000</b>	<b>8 273 900</b>	<b>6 728 400</b>	<b>8 012 200</b>

/ . . .

ii) Engagements au titre des projets					
Fonds généraux	4 700 000	3 647 500	3 843 100	3 200 000	2 000 400
Contributions affectées à des projets particuliers	8 300 000	13 895 000	12 000 000	16 000 000	20 000 000 <sup>(b)</sup>
TOTAL PARTIEL ii)	13 000 000	17 542 500	15 843 100	19 200 000	22 000 400
<b>TOTAL : i) et ii)</b>	<b>19 842 300</b>	<b>24 913 500</b>	<b>24 117 000</b>	<b>25 928 400</b>	<b>30 012 600</b>
<b>C. Fonds de réserve</b>	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
<b>D. Solde non engagé en fin d'exercice</b>	1 299 400	1 483 500	1 626 500	1 674 735	1 522 135 <sup>(c)</sup>
<b>TOTAL : B, C et D</b>	<b>21 741 700</b>	<b>26 997 000</b>	<b>26 343 500</b>	<b>28 203 125</b>	<b>32 134 735</b>

- a. Comprend la réserve du Fonds (600 000 dollars) reportée de l'exercice 1996-1997, ainsi qu'un montant en monnaies non convertibles équivalent à 93 000 dollars et des contributions annoncées mais non versées de 142 000 dollars.
- b. Des dépenses d'appui sont déduites de toutes les contributions à des fins spéciales, généralement au taux de 13 %.
- c. Y compris des contributions annoncées non versées d'environ 50 000 dollars.

/...

16. Le total des rubriques B et C du tableau 2 (30 612 600 dollars) peut être ventilé comme suit :

	<u>Dollars</u>	
a) Dépenses du programme (tableau 5)		4 538 400
b) Dépenses des projets (pour la réalisation des produits prévus dans le programme de travail)		
i) Projets financés par le Fonds général	2 000 400	
ii) Projets financés par des contributions à des fins spéciales	<u>20 000 000</u> 22 000 400	22 000 400
c) Dépenses d'appui au programme (tableau 6)		
i) Dépenses d'appui au programme du CNUEH	2 192 300	
ii) Contribution à l'ONUN	<u>1 281 500</u>	3 473 800
d) Fonds de réserve		<u>600 000</u>
TOTAL		<u>30 612 600</u>

Analyse des prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 1998-1999

17. On trouvera ci-dessous une explication des dépenses par poste budgétaire, comparant les dépenses proposées pour l'exercice 1998-1999 aux dépenses de l'exercice 1996-1997. Ces dépenses sont récapitulées dans les tableaux 3 à 6.

1. Dépenses du programme (tableau 5)

18. Comme indiqué au paragraphe 2, et conformément à la règle financière 303.1, les prévisions budgétaires concernant les dépenses du programme correspondent aux activités relatives aux établissements humains inscrites au budget ordinaire. Une analyse des dépenses du programme figure au tableau 5.

Postes temporaires et dépenses communes de personnel - 3 291 400 dollars

19. Les dépenses au titre des postes temporaires et les dépenses communes de personnel qui figurent sous cette rubrique concernent le même nombre de postes que pour l'exercice biennal précédent (12 postes d'administrateur et 17 postes d'agent des services généraux).

20. Les dépenses au titre des postes temporaires et les dépenses communes de personnel pour l'exercice biennal 1998-1999 sont estimées à 3 291 400 dollars, contre un montant estimatif révisé de 3 515 500 dollars pour l'exercice 1996-1997, soit une diminution de 224 100 dollars.

/...

Consultants - 276 300 dollars

21. Le montant demandé pour les consultants, 276 300 dollars servira à aider le Centre à informer et conseiller les Etats membres sur les problèmes non encore étudiés qui affectent l'aménagement, le développement et la gestion des établissements humains. La diminution (14 000 dollars) du montant demandé correspond à une diminution de la provision pour inflation, compte tenu de la croissance négative des ressources (40 300 dollars). Le montant prévu sera réparti à parts égales entre les quatre sous-programmes.

Réunions de groupes spéciaux d'expert - 55 300 dollars

22. Le montant de 55 300 dollars prévu à cette rubrique, qui accuse une croissance négative de 8 100 dollars, sans tenir compte de l'inflation, servira à financer trois réunions de groupes d'experts qui se tiendront en 1998 et en 1999.

Frais de voyage du personnel envoyé en mission - 298 400 dollars

23. Malgré l'augmentation du coût des voyages, le montant prévu de 298 400 dollars comporte une réduction de 31 900 dollars, sans tenir compte de l'inflation, par rapport aux estimations initiales pour l'exercice biennal 1996-1997. Cette diminution reflète la tendance générale à réduire les frais de voyage. Les voyages proposés visent à mettre en oeuvre le programme de travail proposé.

Travaux d'impression et de reliure faits à l'extérieur - 221 000 dollars

24. Les ressources prévues à cette rubrique serviront à produire des publications techniques concernant les éléments du programme de travail. Ce montant reflète une croissance négative de 290 000 dollars correspondant aux économies considérables réalisées du fait que les travaux d'impression auparavant confiés à l'extérieur ont été transférés aux ateliers de l'ONUN.

Frais généraux de fonctionnement - 282 900 dollars

25. Le montant de 282 900 dollars demandé à cette rubrique est destiné à couvrir les dépenses courantes des bureaux extérieurs, notamment les loyers (130 000 dollars), l'éclairage, le chauffage, l'énergie et l'eau (26 000 dollars), l'entretien du mobilier et du matériel de bureau (59 000 dollars) et les services divers (67 900 dollars). Ceci représente une croissance positive de 44 700 dollars avant application du taux d'inflation.

Fournitures et accessoires - 113 100 dollars

26. Le montant demandé à cette rubrique est basé sur les dépenses de l'exercice en cours, qui accusent une croissance des ressources de 4 900 dollars avant application des taux d'inflation. Le montant demandé couvre les besoins en fournitures et accessoires des bureaux extérieurs.

## 2. Dépenses d'appui au programme (tableau 6)

27. Les ressources demandées à ce titre sont destinées au Bureau du Sous-Secrétaire général. Comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus, et conformément à la règle financière 303.1, les prévisions budgétaires au titre des dépenses d'appui au programme correspondent aux rubriques suivantes du budget ordinaire de l'ONU :

- a) Organes directeurs;
- b) Direction exécutive et gestion;
- c) Administration et services communs.

Une analyse des dépenses d'appui au programme figure au tableau 6.

### Traitements et dépenses communes de personnel - 680 800 dollars

28. Les estimations à ce titre (voir tableau 6) comprennent 411 500 dollars pour les postes temporaires et 269 300 dollars pour les dépenses communes de personnel, soit une diminution de 40 200 dollars.

29. Les montants demandés accusent une croissance négative par rapport à l'exercice biennal antérieur, qui concerne un poste de Sous-Secrétaire général, un poste de niveau D1 et deux postes de personnel recruté sur le plan local.

### Frais de voyage du personnel envoyé en mission - 201 100 dollars

30. Le montant demandé, 201 100 dollars, représente une augmentation des ressources de 10 000 dollars avant application des taux d'inflation. Cette somme est prévue essentiellement pour mobiliser des fonds en vue de la mise en oeuvre du Programme pour l'Habitat ainsi que pour les voyages de représentation du Sous-Secrétaire général.

### Dépenses de représentation - 11 100 dollars

31. Les ressources prévues à ce titre sont légèrement supérieures au montant de l'exercice biennal en cours. Le montant demandé est destiné à couvrir les dépenses de représentation liées aux activités de la Commission, qui tiendra une session au cours de l'exercice biennal, ainsi que diverses activités de représentation entreprises pour le compte du Centre.

### Location et entretien des locaux - 360 000 dollars

32. Les dépenses à ce titre, de 360 000 dollars, sont identiques à celles de l'exercice en cours, la superficie des locaux occupés par le CNUEH étant restée la même.

33. Le CNUEH (Habitat) occupe actuellement 7 763 m<sup>2</sup> de locaux de bureau, le loyer étant imputé à parts égales sur le budget ordinaire et sur les ressources extrabudgétaires. Les dépenses extrabudgétaires sont elles aussi partagées à parts égales entre la Fondation et le budget de l'appui au

/...

programme de coopération technique (frais généraux). Le coût de la location par mètre carré est de 90 dollars par an. Le montant de la location requis pour l'exercice biennal 1998-1999 représente 350 000 dollars, auquel il faut ajouter un montant de 10 000 dollars pour diverses fournitures nécessaires à l'entretien des bureaux.

Communications - 939 300 dollars

34. Un montant de 939 300 est demandé, sur la base des dépenses de l'exercice en cours. Ce montant représente une croissance des ressources de 88 000 dollars, résultant de l'inflation. Les communications comprennent notamment le téléphone, le télex, la télécopie, les messageries électroniques, la poste et la valise diplomatique, ainsi que le fret et les dépenses d'expédition. Il faut y inclure également les frais d'expédition des publications du CNUEH aux divers Comités nationaux d'Habitat II, aux Points focaux nationaux d'Habitat, aux établissements d'enseignement et instituts scientifiques, aux organisations non gouvernementales, aux groupes communautaires et aux autres partenaires.

Contribution à l'ONUN

35. Dans les estimations initiales pour l'exercice biennal 1996-1997, un montant de 2 517 300 dollars avait été prévu au titre de la contribution du CNUEH (Habitat) à l'ONUN, ce montant devant être pris en charge par la Fondation et par le budget des frais généraux d'appui au programme. Cette contribution se ventilait comme suit :

	<u>Fondation</u>	<u>Frais généraux d'appui au programme</u>
Location des locaux de bureau	360 000	360 000
Communications	859 300	400 000
Personnel d'appui	<u>0</u>	<u>538 000</u>
	<u>1 219 300</u>	<u>1 298 000</u>

36. Lorsque ces estimations ont été établies, il était entendu que l'ONUN prendrait en charge le coût de la location des bureaux et des communications, ainsi que la totalité des services administratifs. Lors de sa création en janvier 1996, l'ONUN a fait savoir qu'il ne pouvait prendre en charge que les services administratifs. Les dépenses afférentes à la location et aux communications ont donc été assumées directement par le CNUEH.

37. L'ONUN demande actuellement la contribution suivante :

Du PNUE :	7 961 800 dollars
Du CNUEH (Habitat) :	2 562 900 dollars

Il est proposé que la contribution du CNUEH (Habitat) soit partagée entre la Fondation (1 281 500 dollars) et le budget des frais généraux d'appui au programme (1 281 400 dollars).

/...

### 3. Activités au titre des projets

38. Comme par le passé, une part importante des ressources de la Fondation sera consacrée au financement des activités au titre des projets. On compte qu'il faudra pour cela un montant de 22 000 400 dollars, dont 20 000 000 dollars sous forme de contributions affectées à des projets particuliers, comme indiqué au paragraphe 43 ci-dessous, et le reste pour d'autres projets du programme de travail. Ces activités entrent dans quatre catégories.

39. La première est constituée par les activités au titre des projets entrepris par le CNUEH (Habitat) pour exécuter la partie du programme de travail approuvé qui doit être financée à l'aide de ressources extrabudgétaires mais ne faisant pas partie des dépenses du programme. Elles comprennent également les activités de formation (détaillées au paragraphe 40 ci-dessous). La mise en oeuvre de ces activités est tributaire des ressources disponibles, une fois prises en considération les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses au titre du programme et de l'appui au programme et pour alimenter la réserve statutaire.

40. Les activités de formation au titre des projets menés par le CNUEH (Habitat), seul ou en collaboration avec des institutions nationales, régionales ou internationales très renommées pour leurs connaissances techniques dans le domaine des établissements humains, concernent les quatre sous-programmes composant le programme de travail proposé. Elles insistent tout particulièrement sur la mise en oeuvre des plans d'action nationaux d'Habitat II.

41. Dans la deuxième catégorie d'activités au titre des projets, la Fondation prend à sa charge les dépenses engagées pour fournir une assistance technique aux gouvernements des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, pour les aider à établir les descriptifs des projets relatifs aux établissements humains qu'ils présentent au Programme des Nations Unies pour le développement et à d'autres organismes de financement. Il s'agit de projets à petite échelle qui portent sur des domaines comme la conception et la construction de logements bon marché, les techniques et les matériaux de construction, l'amélioration des taudis et des établissements de squatters, le financement des établissements humains, les systèmes de gestion des données et autres questions analogues dans le cadre du Programme pour l'Habitat, de la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000 et de la mise en oeuvre des éléments pertinents d'Action 21.

42. Etant donné que les ressources de la Fondation sont limitées, les activités au titre des projets qu'elle finance sont forcément limitées aussi. Elles concernent l'assistance préparatoire et les activités ayant un effet multiplicateur démontré, ainsi que celles qui promettent d'avoir un impact important sur le développement général des établissements humains.

43. La troisième catégorie d'activités au titre des projets concerne les activités entreprises conjointement avec des organismes bilatéraux et multilatéraux grâce à des contributions destinées à des projets particuliers. Parmi les activités en cours figurent le Programme des meilleures pratiques et des administrations locales, le Programme de développement des capacités,

/...

le Programme de gestion communautaire, le Programme d'atténuation de effets des catastrophes, le Programme des indicateurs, le Programme d'atténuation de la pauvreté, le Programme d'amélioration des établissements humains, le Programme "Cités viables", le Programme de gestion des villes et le Programme sur la participation des femmes au développement des établissements humains.

44. La quatrième catégorie d'activités au titre des projets regroupe l'information, l'audiovisuel et la documentation, le Centre rassemblant, produisant et diffusant des informations sur les politiques, les programmes et les projets dans le secteur des établissements humains.

5. Fonds de réserve pour l'exercice biennal 1996-1997

45. En vertu de la règle de gestion financière 311.2b), le Directeur exécutif est tenu de constituer un Fonds de réserve général dont le montant doit être revu périodiquement par la Commission. Il est proposé de maintenir le Fonds de réserve au même niveau que pour l'exercice en cours, soit 600 000 dollars.

Tableau 3

Analyse du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999  
(en milliers de dollars E.-U.)

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1996-1997	Maintien du programme aux taux révisés de 1997	Montant révisé des crédits ouverts pour 1996-1997	Réévaluation de la base des ressources aux taux révisés de 1997	Inflation		Augmentation totale	Crédits demandés pour 1998-1999
					1998	1999		
Consultants	290,3	(40,3)	250,0	0,0	12,5	13,8	(14,0)	276,3
Groupes spéciaux d'experts	58,1	(8,1)	50,0	0,0	2,5	2,8	(2,8)	55,3
Postes temporaires	3 419,9	(858,8)	2 561,1	(160,4)	0	0	(1 019,2)	2 400,7
Dépenses communes de personnel	1 984,5	(309,1)	1 675,4	(103,9)	0	0	(413,0)	1 571,5
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	476,1	(34,1)	442,0	10,0	22,6	24,9	23,4	499,5
Travaux d'impression faits à l'extérieur	511,0	(311,0)	200,0	0,0	10,0	11,0	(290,0)	221,0

/...

Frais généraux de fonctionnement	211,3	21,1	232,4	23,6	12,8	14,1	71,6	282,9
Location des locaux de bureau	360,0 (y compris le soutien à l'ONUN)	0,0	360,0	0,0	0,0	0,0	0,0	360,0
Communications	859,3 (y compris le soutien à l'ONUN)	(9,3)	850,0	0,0	42,5	46,8	80,0	939,3
Dépenses de représentation	10,5	(0,5)	10,0	0,0	0,5	0,6	0,6	11,1
Fournitures et accessoires	92,9	4,6	97,5	4,9	5,1	5,6	20,2	113,1
Total partiel	8 273,9	(1 545,5)	6 728,4	(225,8)	108,5	119,6	(1543,2)	6730,7
Contribution à l'ONUN :								
a) Location et entretien des locaux	360,0							
b) Communications	859,3							
c) Autre soutien	-						1 281,5	1 281,5
<b>TOTAL</b>	<b>8 273,9</b>	<b>(1 545,5)</b>	<b>6 728,4</b>	<b>(225,8)</b>	<b>108,5</b>	<b>119,6</b>	<b>(261,7)</b>	<b>8 012,2</b>

/...

Tableau 4

Tableau des effectifs de la Fondation en 1996-1997 et 1998-1999

Catégorie	Programme		Appui au programme		Total	
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>						
SGA	-	-	-	-	-	-
SSG	-	-	1	1	1	1
D-2	1	1	-	-	1	1
D-1	1	1	1	1	2	2
P-5	2	2	-	-	2	2
P-4	6	6	-	-	6	6
P-3	2	2	-	-	2	2
P-2/P-1	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>Agents des services généraux</b>						
PREMIERE CLASSE	-	-	-	-	-	-
AUTRES CLASSES	-	-	-	-	-	-
AGENTS LOCAUX	17	17	2	2	19	19
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	<b>33</b>

Tableau 5

Analyse des dépenses du programme - Projet de budget pour l'exercice biennal 1998-1999 -  
(en milliers de dollars E.-U.)

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1996-1997	Maintien du programme aux taux révisés de 1997	Montant révisé des crédits ouverts pour 1996-1997	Réévaluation de la base des ressources aux taux révisés de 1997	Inflation		Augmentation totale	Crédits demandés pour 1998-1999
					1998	1999		
Consultants	290,3	(40,3)	250,0	0,0	12,5	13,8	(14,0)	276,3
Groupes spéciaux d'experts	58,1	(8,1)	50,0	0,0	2,5	2,8	(2,8)	55,3
Postes temporaires	2 821,4	(696,2)	2 125,2	(136,0)	0	0	(832,2)	1989,2
Dépenses communes de personnel	1636,4	(246,1)	1 390,3	(88,1)	0	0	(334,2)	1302,2
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	301,9	(31,9)	270,0	0,0	13,5	14,9	(3,5)	298,4
Travaux d'impression faits à l'extérieur	511,0	(311,0)	200,0	0,0	10,0	11,0	(290,0)	221,0
Frais généraux de fonctionnement	211,3	21,1	232,4	23,6	12,8	14,1	71,6	282,9
Fournitures et accessoires	92,9	4,6	97,5	4,9	5,1	5,6	20,2	113,1
<b>TOTAL</b>	<b>5 923,3</b>	<b>(1 307,9)</b>	<b>4 615,4</b>	<b>(195,6)</b>	<b>56,4</b>	<b>62,2</b>	<b>(1 384,9)</b>	<b>4 538,4</b>

Tableau 6

Analyse des dépenses d'appui au programme - Projet de budget pour l'exercice biennal 1998-1999  
(en milliers de dollars E.-U.)

Principaux objets de dépenses	Crédits ouverts pour 1996-1997	Maintien du programme aux taux révisés de 1997	Montant révisé des crédits ouverts pour 1996-1997	Réévaluation de la base des ressources aux taux révisés de 1997	Inflation		Augmentation totale	Crédits demandés pour 1998-1999
					1998	1999		
Postes temporaires	598,5	(162,6)	435,9	(24,4)	0	0	(187,0)	411,5
Dépenses communes de personnel	348,1	(63,0)	285,1	(15,8)	0	0	(78,8)	269,3
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	174,2	(2,2)	172,0	10,0	9,1	10,0	26,9	201,1
Dépenses de représentation	10,5	(0,5)	10,0	0,0	0,5	0,6	0,6	11,1
Location et entretien des locaux	360,0 (y compris le soutien à l'ONUN)	0,0	360,0	0,0	0,0	0,0	0,0	360,0
Communications	859,3 (y compris le soutien à l'ONUN)	(9,3)	850,0	0,0	42,5	46,8	80,0	939,3
<b>Total partiel</b>	<b>2 350,6</b>	<b>(237,6)</b>	<b>2 113,0</b>	<b>(30,2)</b>	<b>52,1</b>	<b>57,4</b>	<b>(158,3)</b>	<b>2192,3</b>
Contribution à l'ONUN :								
a) Location et entretien des locaux	360,0							
b) Communications	859,3							
c) Autre soutien	-						1 281,5	1 281,5
<b>TOTAL</b>	<b>2 350,6</b>	<b>(237,6)</b>	<b>2 113,0</b>	<b>(30,2)</b>	<b>52,1</b>	<b>57,4</b>	<b>1 123,2</b>	<b>3 473,8</b>

## III. CONCLUSIONS

46. Le projet de budget tient compte du fait que les principaux contributeurs insistent pour verser des fonds de préférence à des activités destinées à des projets particuliers. Toutefois, il conviendrait d'augmenter le montant des contributions au Fonds général pour appuyer les éléments du programme de travail qui ne sont pas financés à l'aide d'autres ressources.

47. Il ressort du tableau 2 que la part respective des diverses activités dans le budget du prochain exercice biennal s'établira, par rapport à l'exercice en cours, comme indiqué ci-après :

<u>Catégories</u>	<u>1996-1997</u>	<u>1998-1999</u>
	(en pourcentage)	
Dépenses au titre du programme et des projets	82,6	82,6
Dépenses d'appui au programme	8,9	10,8
Fonds de réserve	2,3	1,8
Solde du Fonds en fin d'exercice	6,2	4,8

48. La Commission a reconnu qu'il était nécessaire de conserver à la fin de chaque exercice biennal un solde suffisant pour poursuivre les activités de la Fondation pendant l'exercice biennal suivant en attendant le versement de contributions additionnelles. Le volume des ressources prévues pour les activités de l'exercice biennal 1998-1999 s'élevant à environ 17 millions de dollars par an, il est évident que le solde des ressources projetées à la fin de 1999, à savoir 1 522 135 dollars, ne suffira pas à garantir la viabilité de la Fondation au-delà de l'exercice biennal 1998-1999. Le Directeur exécutif lance donc un nouvel appel à tous les Etats membres pour qu'ils augmentent le montant de leur contribution et qu'ils appuient les activités de la Fondation, et à ceux qui ne versent pas de contributions pour qu'ils commencent à soutenir la Fondation.

## IV. RECOMMANDATIONS

49. Le Directeur exécutif recommande à la Commission d'approuver l'ouverture de crédits demandée pour l'exécution du programme, l'appui au programme, la participation aux dépenses de l'Office des Nations Unies à Nairobi et la reconstitution de la réserve, ainsi que l'affectation du solde des ressources aux activités proposées au titre des projets dans le cadre du présent projet de budget.

-----